



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mobilisation disproportionnée des forces de police pour déplacement ministériel

Question écrite n° 33558

Texte de la question

M. Julien Dive attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le déplacement ministériel ayant eu lieu le 9 octobre 2020 dans la commune de Saint-Quentin. En effet, le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises et la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable se sont rendus dans l'Aisne afin d'aller à la rencontre des représentants du monde de l'entreprise et du milieu associatif du département. Cette visite ministérielle, réunissant deux membres du Gouvernement, ne revêtait aucun caractère exceptionnel. Pourtant, les élus locaux comme les citoyens ont été nombreux à pointer un déploiement inhabituel voire disproportionné de forces de l'ordre. Compte tenu des enjeux actuels en termes de sécurité intérieure et du manque d'effectifs de police sur des terrains et dans des situations davantage complexes, il l'interroge sur les raisons de cette mobilisation de grande ampleur dans le cadre de cette visite. Il l'interpelle également sur la question des coûts engendrés par la présence des nombreux agents sur place et, de façon générale, sur l'ensemble des moyens consacrés à ce déplacement.

Texte de la réponse

41 effectifs de la DDSP ont été ponctuellement mobilisés dans le cadre de ce double déplacement (14 effectifs de la CSP de Saint-Quentin, 11 effectifs de la brigade d'intervention, 11 effectifs du SDRT de l'Aisne et 5 effectifs des autres commissariats du département), qui se traduisait, en partie, par un double programme à prendre en compte. La préfecture n'a pas mobilisé de forces mobiles ou de renforts extérieurs. Il s'agit donc d'un dispositif standard, permettant tout à la fois d'assurer la sécurité des ministres et celle de nos concitoyens dans ce département. Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises, s'est déplacé sur 3 sites : Sains-Richaumont, Palais de Fervaques à Saint-Quentin et sous-préfecture de Saint-Quentin. La secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable, s'est déplacée sur 3 sites : Sains-Richaumont, association AIPSQ de Saint-Quentin et sous-préfecture de Saint-Quentin.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33558

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7662

Réponse publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 6045